

51030 - Bilinguisme

**Proposition d'attribution d'une subvention à
l'association Culture et Bilinguisme / René
Schickelé Gesellschaft au titre de l'année 2018**

Rapport n° CP/2018/416

Service gestionnaire :

J5-Développement éducatif, sportif de la jeunesse

Résumé :

La « Stratégie Bilinguisme » adoptée par le Conseil Départemental du Bas-Rhin le 22 octobre 2018 a pour objectif de créer les conditions encore plus favorables à l'apprentissage de la langue régionale d'Alsace dès le plus jeune âge. Cette stratégie prévoit notamment, pour ce faire, la mise en œuvre d'actions et le soutien de dynamiques en faveur de la promotion de la langue régionale d'Alsace.

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention, au titre de l'année 2018, à l'association Culture et Bilinguisme / René Schickelé Gesellschaft qui intervient en faveur de la langue régionale.

En vertu de l'article 1111-4 CGCT (art. 104 loi NOTRe), les compétences en matière de promotion des langues régionales sont partagées entre les Communes, les Départements, les Régions et les collectivités à statut particulier.

La « Stratégie Bilinguisme » adoptée par le Conseil Départemental du Bas-Rhin le 22 octobre 2018 (délibération n° CD/2018/041) a pour objectif de créer les conditions encore plus favorables à l'apprentissage de la langue régionale d'Alsace dès le plus jeune âge.

Cette politique vise à la fois à accompagner les enfants à devenir des citoyens ouverts à l'Autre et conscients de leur appartenance à l'espace du Rhin Supérieur au cœur de l'Europe, et à former des professionnels qui pourront intégrer un marché de l'emploi alsacien transfrontalier et européen.

La Stratégie Bilinguisme prévoit la mise en œuvre d'actions et le soutien de dynamiques en faveur de la promotion de la langue régionale d'Alsace, portées par des organismes et structures dont c'est l'objet.

L'Association Culture et Bilinguisme d'Alsace et de Moselle – ancien Cercle René Schickelé – intervient en faveur de la langue régionale :

- par sa revue *Land und Sproch* (articles sur l'histoire et la culture régionale, ainsi que sur toutes les questions qui intéressent l'avenir de la langue régionale) ;
- par sa participation à des colloques, congrès, salons et son site internet ;
- par l'organisation, au Centre culturel alsacien, de tables rondes, *Stammtische*, expositions, conférences, ateliers divers (chant Yiddish, danse et chant traditionnels, lectures publiques, cours d'alsacien, etc.), conversations en dialecte, tables d'histoire, etc. Elle engage également des actions de promotion auprès des pouvoirs publics au niveau régional, national et européen pour l'amélioration de la situation de la langue.

L'association est membre de la Fédération Alsace Bilingue (FAB).

En 2018, outre ses activités habituelles, elle a coordonné, avec deux autres associations au sein d'un collectif, le 32^{ème} Congrès de la fédération pour l'enseignement des langues régionales à l'école publique (FLAREP).

L'association a fêté son 50^{ème} anniversaire en 2018. Elle continue à jouer un rôle de lieu de transmission et de laboratoire d'idées pour élaborer un projet culturel régional à la fois fidèle au patrimoine et adapté à l'Alsace d'aujourd'hui.

Le Département du Bas-Rhin a financé l'association jusqu'en 2015 (5 000 € en 2015, 6 000 € en 2014, 5 800 € en 2013).

Compte tenu de l'engagement fort de la collectivité en matière de bilinguisme, il est proposé, pour 2018, d'engager un partenariat en matière de culture et de langue alsacienne et d'attribuer une subvention de 2 000 €.

Le Département du Haut-Rhin soutient l'association à hauteur de 2 000 € au titre de l'année 2018. La Région la soutient à hauteur de 5 000 €.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
29105	65-6574-312	68 500,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'association Culture et Bilinguisme / René Schickelé Gesellschaft.

Le versement sera effectué en une fois dès que la présente notification sera exécutoire.

Strasbourg, le 30/11/18

Le Président,



Frédéric BIERRY